

L'agriculture Bio-Dynamique

Les fondements de l'agriculture bio-dynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Se basant sur une profonde compréhension des lois du vivant, cette agriculture ouvre des perspectives pour une réconciliation de l'homme avec la nature.

Dans une ferme bio-dynamique, on recherche l'harmonie entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages. Le domaine bio-dynamique forme une *individualité* qui doit tendre vers l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrage, engrais, semences, etc.) et la consommation d'énergie.

L'agriculture bio-dynamique se donne pour but de :

- régénérer les paysages,
- préserver et accroître la fertilité des sols,
- produire une alimentation saine et capable de fortifier les organismes humains,
- favoriser les relations entre producteurs et consommateurs.

Ces objectifs peuvent être obtenus grâce à la mise en œuvre de procédés thérapeutiques (préparations bio-dynamiques) et au respect des lois de la nature et des rythmes cosmiques.

En partenariat avec :



Hébergement

Le tarif pour le logement sera communiqué ultérieurement aux personnes qui s'inscrivent, il sera fonction du nombre de personnes.

Repas

Repas tirés du sac, chacun amène des produits qui seront partagés, soupe proposée par la ferme.

La formation collective est organisée dans le cadre de l'action d'accompagnement des fermes.

Elle est indispensable pour l'accès au financement par le VIVEA des diagnostics individuels.

Sont conviés à cette rencontre tous les agriculteurs qui souhaitent approfondir leur réflexion sur le sens de leur pratique.

Les questions cruciales de la transmission et de l'association sur les fermes seront abordées.

Diagnostics individuels par l'intervenant sur la ferme

Les diagnostics individuels auront lieu après accord entre les agriculteurs et l'intervenant entre mars et août 2012, à priori sur 2 demi-journées.

Cette formation est organisée par le Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique

Pôle Formation

5 place de la Gare 68000 Colmar

www.bio-dynamie.org

N° agrément formation professionnelle : 42680121868

Pour tout renseignement complémentaire

sur les formations professionnelles :

Contact : Sozig CORNU

Tél. : 03 89 24 37 01 Fax : 03 89 24 27 41

ou sabd@bio-dynamie.org

Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique

FORMATION PROFESSIONNELLE *Stratégie du domaine agricole et organisation du travail*



***Formation collective :
Travailler en cohérence
avec les valeurs
de la bio-dynamie
Des partenariats justes***

En 2012 :
à Colmar (68), les 30-31 janvier
à Hyères (83), 7-8 février
à Gabre (09), 14-15 février

Formation collective Travailler en cohérence avec les valeurs de la bio-dynamie

Objectifs

Retrouver et conforter ses motivations
S'enrichir des vécus des collègues
et des apports de chacun
Prendre du recul
pour prendre des décisions justes

Travailler en cohérence avec les idées qui étaient à la source de mon projet

L'être humain est au centre du domaine agricole : c'est lui qui prend les options, les choix pour gérer sa ferme, ses sols, ses cultures, ses animaux. C'est cet être qu'il convient de développer autant que la mission qu'il accomplit.

Cette année, le séminaire sera centré sur la recherche de cohérence entre les valeurs qui ont été à l'origine du projet professionnel de l'agriculteur et la réalité de la pratique bio-dynamique sur le domaine. Toutes les composantes du domaine sont concernées : le règne minéral, végétal, animal et humain.

À partir d'un travail biographique, nous allons explorer le cheminement individuel qui a amené chaque participant à s'engager vers la bio-dynamie pour bien comprendre ce qui lie les acteurs d'une ferme bio-dynamique.

Les questions que nous nous poserons seront :

Comment et pourquoi j'ai choisi la bio-dynamie ?
Comment j'ai cheminé avec la bio-dynamie ?
Mes valeurs ont-elles résisté à l'épreuve du temps ?
Comment je gère la cohérence de ma pratique dans le travail au quotidien et dans la relation aux autres ?
Quelle liberté d'initiative existe pour mes collaborateurs ?

Le programme

Nous alternerons les interventions, les échanges et les lectures avec divers ateliers pratiques.

Au programme des deux journées :

Apports sur la nature humaine (en particulier sur les quatre tempéraments et la perception par les douze sens),
Réflexions biographiques,
Autodiagnostic de fonctionnement de la ferme...

Nous verrons en pratique

comment coopérer avec des personnalités ayant des tempéraments différents,
comment prendre des décisions collectivement,
comment, quand et pourquoi déléguer des responsabilités, et favoriser l'autonomie.
Nous aborderons les techniques de l'écoute active, de la communication non-violente, de la gestion du temps...



L'intervenant

Laurent Dreyfus, rédacteur de la revue Biodynamis, Dess de consultation en organisation. Il accompagne une vingtaine de fermes en bio-dynamie.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler la formation en cas de nombre insuffisant de participants.

Votre bulletin est à retourner 15 jours avant le début de la formation collective à :
MABD - Pôle Formation - 5 place de la Gare - 68000 Colmar.
Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement (formation) libellé à l'ordre du MABD.

Accompagnement : Travailler en cohérence avec les valeurs de la bio-dynamie

Bulletin d'inscription :

Je m'inscris pour la formation qui aura lieu à :

- Colmar, les 30-31 janvier 2012
- Hyères, les 7-8 février 2012
- Gabre, les 14-15 février 2012

Sous réserve de financement de la formation par VIVEA, les tarifs pour la formation collective et les diagnostics individuels sont :

- 0 €** pour les agricultrices, agriculteurs, conjoint(e)s collaborateurs, cotisant(e)s solidaires à jour de leur cotisation VIVEA
Date de naissance :/...../ 19.....

La formation est prise en charge par les fonds VIVEA et FEADER. Pour valider votre inscription, joindre un **chèque de caution d'un montant de 90 € (30 €/j)** à l'ordre du MABD. Ce chèque vous sera restitué à la fin de la formation si vous êtes présent sur toute la durée de la session et finançable par le VIVEA.

- Je joins une attestation MSA justifiant mon éligibilité au VIVEA

- 105 € (35 €/j)** pour les personnes en cours d'installation
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation

- 210 € (70 €/j)** pour les salarié(e)s agricoles et personnes prises en charge au titre de la formation professionnelle, techniciens, conseillers et autres. Et pour tous les stagiaires en cas de non financement des formations par VIVEA.

Demande individuelle à faire à votre FAFSEA ou fond de formation pour une **prise en charge partielle ou totale des frais de formation**. Devis fournis sur demande.

- 20 €** Adhésion 2012 annuelle obligatoire (sauf si vous êtes déjà adhérent au MABD en 2012)

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :